

N°2025/10

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10/03/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents ou représentés : 21

Date de la Convocation : 05/03/2025

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE
FINANCIER UNIQUE (CFU)**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.

PRESENTS :

Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Marie-José DUFOSSE-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Odile RETOT-FABRE – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Damien DUPONT – Nicolas LIBESSART – Sandrine ROUSSEL – Nicolas CAPY – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS – Aline GUILLY – Valérie BOITEZ – Viviane GILBERT

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Nicoletta FINKE-CAIOLA

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :

Christian GACQUIERE – Estelle LAUTOUR-GACQUIERE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nicolas CAPY

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);

Vu le Code des juridictions financières ;

Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963,

VU l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la délibération 2022/46 du 27 octobre 2022 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) à compter du 1^{er} Janvier 2023 en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu la commission de finances du 26 mars 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la Ville d'AUXI LE CHATEAU ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		740 720,74 €	492 751,84 €		492 751,84 €	740 720,74 €
Part affectée à investiss		359 352,28 €				359 352,28 €
Opérations de l'exercice	2 345 637,02 €	2 680 409,31 €	436 030,70 €	759 919,28 €	2 781 667,72 €	3 440 328,59 €
Totaux	2 345 637,02 €	3 061 777,79 €	928 782,54 €	759 919,28 €	3 274 419,56 €	3 821 697,07 €
Résultat de clôture		716 140,77 €	168 863,26 €			547 277,51 €
	Besoin de financement		168 863,26 €			
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES		61 684,12 €			
	Restes à réaliser RECETTES		46 756,49 €			
	Besoin total de financement		183 790,89 €			
	Excédent total de financement					

Et après avoir entendu Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des votants, Monsieur le Maire n'ayant pas participé au vote (20 pour, 0 contre, 0 abstention) :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024,
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mois, jours et an susvisés et ont signé sur le registre des procès-verbaux les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
 AUXI LE CHATEAU, le 10/03/2025
 Le Maire




 Henri DEJONGHE

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
 Reçu en préfecture le 19/03/2025
 Publié le 20/03/2025
 ID : 062-216200600-20250310-DELIB2025_10-DE

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents et représentés : 21
 Nombre de suffrages exprimés : 20

VOTES :
 Pour : 20 M. le Maire n'a pas pris part au vote.
 Contre : 0
 Abstentions : 0

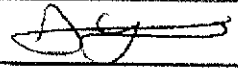

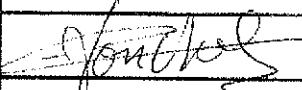

Date de convocation : 05/03/2025

Présenté par le Maire (1),
 A AUXI LE CHATEAU, le 10/03/2025

Délibéré par l'assemblée Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2),
 réunie en session Ordinaire A AUXI LE CHATEAU, le 10/03/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2),(3),

M. BRUNELLE Régis	
M. CAPY Nicolas	
M. COUVILLERS Didier	
M. DEJONGHE Henri	
M. DEWARUMETZ Jean-Jacques	
M. DUPONT Damien	
M. DUVAL Michel	
M. FINKE Bernard	
M. GACQUIERE Christian	
M. LACOSTE Bernard	
M. LIBESSART Nicolas	
M. VIMEUX Jean-Michel	
Mme BERNARD Sergine	
Mme BOITEZ Valérie	
Mme DUFOSSE-FRASER Marie-José	
Mme FINKE-CAIOLA Nicoletta	
Mme GILBERT Viviane	

V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES **A**

Mme GUILLUY Aline	
Mme HOCHART Marie-José	
Mme LAUTOUR-GACQUIERE Estelle	
Mme PONCHEL Chantal	
Mme RETOT Odile	
Mme ROUSSEL Sandrine	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/03/2025, et de la publication le 20/03/2025

A AUXILE CHATEAU, le 20/03/2025

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

